

BILAN ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CÉ) 2020-2021

ECOLE SAINT-EMILE

Composition du conseil d'établissement

Parents titulaires:

- Texel Lopez, vice-présidente
- Alexandra Fioriello
- Maria-José Riveiros
- Isabelle poirier
- Emmanuelle Rouard, présidente

Parents substituts:

- Nawel Saker
- Simon Carreau

<u>Équipe-école</u>:

- Manon Lalancette
- Yolande Maheux
- Christine Bédard
- Jerry Beaudoin
- Jocelyn Sergerie
- Caroline Waszczuk remplacée par Alexandre Lavoie en avril 2021

Les parents membres titulaires sont élus pour deux ans et les parents membres substituts sont élus pour un mandat de 1 an.

Lors de l'assemblée générale annuelle de 2020, deux membres titulaires ont été élus pour deux ans (Isabelle Poirier et Emmanuelle Rouard) et deux membres substituts ont été élus pour une année (Nawel Saker et Simon Carreau).

En outre, Texel Lopez a été élue représentante au comité de parents lors de l'assemblée générale.



Dates des rencontres et fonctionnement du conseil d'établissement

En raison du contexte lié à la pandémie, toutes les réunions du CÉ se sont déroulées via Teams. Lors de la rencontre du 14 octobre, 6 réunions ont été planifiées et communiquées aux parents pour l'année 2020-2021.

Dates des rencontres :

- 14 octobre 2020
- 12 novembre 2020
- 14 janvier 2021
- 18 février 2021
- 15 avril 2021
- 13 mai 2021
- 3 juin 2021

Les rencontres sont généralement prévues le jeudi de 17h30 à 19h30.

Lors de ces réunions, sont également invités à participer les représentants de l'organisme de participation des parents (OPP) ainsi que ceux du Comité Consultatif du Service de Garde, tout comme les parents.

Sujets réguliers discutés au conseil d'établissement

Lors des rencontres, plusieurs sujets sont abordés et discutés. Certains sont à l'ordre du jour, car ils font partie des fonctions et pouvoirs du CÉ prévus par la loi sur l'instruction publique.

L'année étant marquée par la pandémie, tous les projets et activités habituelles n'ont pu être réalisés. Un suivi régulier de l'impact de la pandémie sur les ouvertures de classe, sur l'enseignement et sur les mesures sanitaires a été effectué tout au long de l'année.

Par ailleurs, l'année a été marquée par le changement de direction en avril, la directrice Caroline Waszczuk ayant obtenu un poste dans une autre école. Alexandre Lavoie a pris les fonctions de la direction temporairement et a été confirmé sur le poste en mai.

Pour le fonctionnement interne du CÉ

- Présentation des membres et fonctionnement du CÉ
- Élections de la présidence et de la vice-présidence
- Adoption du calendrier des réunions
- Adoption de la régie interne
- Formation pour les parents membres du CÉ : Il est suggéré que toutes les personnes prenant part au conseil d'établissement, dont la direction d'établissement, puissent planifier et suivre en commun cette formation lors des premières séances du conseil. Les parents du CÉ ont



choisi de consulter les capsules d'information en fonction des sujets abordés et de façon autonome afin de prioriser le temps aux discussions lors des rencontres.

Le CÉ a désormais une adresse courriel institutionnelle : saintemile.ce@csdm.qc.ca

Pour la bonne marche de l'école

• Suivi du projet éducatif : étant donné le contexte de la pandémie, le projet éducatif a été mis sur pause. Les réflexions reprendront au courant de l'année scolaire 2021-2022. Malgré tout, les enseignants ont appliqué les mesures pertinentes aux objectifs du projet.

Budget :

- Explication aux membres du CE des motifs justifiant les transferts budgétaires et résolution pour les transferts budgétaires
 Dorénavant, l'école et le service de garde de l'école ont un seul budget (et non plus deux budgets séparés)
- o Explication du surplus et déficit en 2020-2021
- O Le budget est en déficit, en raison des mesures qui ont dû être mises en place au cours de l'année pour faire face à la pandémie, notamment par le fait que moins d'enfants aient fréquenté le service de garde, que les éducateurs ont encadré de plus petits groupes et qu'il y a eu moins de journées d'école en présence.
- Approbation des activités et sorties éducatives : Il n'y a pas eu de sorties étant donné le contexte sanitaire. Les classes préscolaires ont eu la visite de Éducazoo et les classes de 2e cycle ont vécu une activité virtuelle avec le Musée Pointe-à-Callières.

 Toutes les classes de l'école ont bénéficié d'une visite virtuelle de l'auteur Simon Boulerice.
- Activités parascolaires : en raison de la COVID, il n'y a pas eu d'activités parascolaires à l'école cette année.

• Approbation des campagnes de financement :

- O Campagnes de financement organisées par le service de garde : diner pizza permettant de financer l'achat de jeux de société
- Le SDG a organisé une collecte de jeux de société. Les enfants ne pouvant bénéficier de sorties, d'activités parascolaires et se trouvant dans des bulles-classes, le SDG manquait de jeux de société. Une vingtaine de jeux en bon état a été amassée. Les parents ont répondu à l'appel et donné généreusement.
- Campagnes de financement de l'OPP : Collection de vêtements et accessoires au logo de l'école Saint-Émile, Sapins de Noël, Gamme vaporisateurs antibactériens, Huiles d'olive, etc...



• PTRDI: Le PTRDI, est un plan triennal défini par un comité qui gère les écoles et les immeubles qui rapportent des revenus au CSSDM. Le PTRDI fait état du remaniement/agrandissement des bâtiments du centre de service scolaire (bâtiments d'enseignement et autres).

Selon les projections, il n'y a pas de projets d'agrandissement pour Saint-Émile dans les prochaines années étant donné qu'il y a un maintien des groupes tels qu'ils sont.

Cependant, il y a un taux d'occupation de 122% en totalité (en surpopulation) pour Saint-Émile, mais pas de plans d'agrandissement. Il y a en revanche une prévision de travaux majeurs débutant à l'été 2022, autant que possible en évitant l'année scolaire (présence des élèves et du personnel dans les locaux). Les revêtements des planchers et plafonds, ainsi que des murs, seront complètement refaits, et ce dans le bâtiment entier. Plusieurs phases pourraient être envisagées pour les différents travaux. Un suivi est prévu sur l'année 2021-2022.

Le SDG

- o Formation du CCU : 4 parents constituent le CCU (Mélanie Basinet, Myriam Bédard, Pamela Quezada-Escobar et Laura Soria). Il y a eu 1 rencontre en 2020-2021.
- Augmentation du tarif du service de garde : le tarif quotidien du SDG sera porté à 8,55\$ pour 2021-2022
- o Règlement du service de garde : pas de modification au règlement
- o Calendrier des journées pédagogiques 2020-2021 : étant donné les mesures à mettre en place avec la pandémie, les journées pédagogiques ont eu lieu à l'école.
- O Mise en place de l'application « HopHop » : cette année, l'application a été gratuite et dès l'an prochain, les parents devront débourser 20\$ pour y avoir accès. Il s'agit d'un système qui détecte les parents qui sont à 5 minutes de l'école à l'aide d'un système GPS, et cela envoie un message directement à l'éducateur pour que l'enfant commence à se préparer. Les parents n'ayant pas l'accès à l'application pourront simplement entrer le nom de leur enfant sur la tablette à leur arrivée à l'école pour signaler à l'éducateur qu'ils sont là.
- Bilan de l'OPP: L'OPP a mis en place des activités permettant aux parents de rester en communication malgré la situation de COVID, telles que des activités sociales virtuelles (bal d'Halloween, Activités maquillage, Jeux musicaux, soirée jeux société. Ils ont lancé le Magazine St-Émile&Cie, qui est publié en version PDF donc virtuel (3 éditions du journal en 2020-2021). La caisse populaire a donné un montant de 3000\$ qui servira au système d'arrosage automatique des plantes, fines herbes, etc.



- Bilan et actualisation du plan de lutte contre la violence et l'intimidation : L'école a continué le plan de lutte, pas de réévaluation étant donné le contexte Covid. Cela ne permettait pas de faire un portrait juste de la situation pour l'ensemble de l'école à l'aide des moyens mis en place.
- Organisation scolaire pour 2021-2022 : deux classes préscolaires, quatre classes de premier cycle, trois classes de deuxième cycle ainsi que trois classes de troisième cycle à l'école Saint-Émile.
- **Grilles-matières pour 2021-2022 :** Pas de changement du nombre de titulaires. Spécialistes : le poste en anglais passera de deux jours/semaine à 3 jours/semaine, le poste en arts plastiques passera de trois jours/semaine à quatre jours/semaine. Il n'y a pas de changement et éducation physique (5 jours/semaine).

Ressources : maintien à cinq jours en éducation spécialisée, deux jours en psychoéducation et deux jours en orthophonie.

- Approbation des listes des effets scolaires 2021-2022 : les listes ont été faites par les enseignants en envisageant aussi bien un retour à l'école qu'un enseignement à la maison, à distance.
- Information sur le calendrier scolaire 2021-2022 : décision ministérielle de changer le nombre de bulletins et communications tout au long de l'année :

• En octobre : 1re communication

• Janvier : 1er bulletin - 40% de la note finale

• Avril: 2e communication aux parents

• Fin d'année 2e bulletin - 60% de la note finale.

- Fin d'année scolaire: La fête de l'école a eu lieu en mode virtuel. Un montant de 2000\$ a été accordé en vue de l'embauche du groupe musical Raffy qui a fait danser petits et grands. Une activité est prévue pour souligner la fin du parcours des élèves de 6^e année à l'école Saint-Émile. Selon les consignes sanitaires, une remise de diplôme et un pique-nique ont pu être organisés au parc le 17 ou le 18 juin.
- Rentrée scolaire 2021-2022 :

Bienvenue à la maternelle : cette année, en raison de la pandémie, pas de rencontres en présentiel pour l'activité « bienvenue à la maternelle », la santé publique ne permettant pas non plus les rassemblements dans la cour d'école. Modalités de l'entrée progressive des élèves : l'entrée progressive des élèves du préscolaire demeure la même pour l'année 2021-2022.



Sujets particuliers discutés au conseil d'établissement

Informations liées à la COVID 19

- O L'année scolaire a pu se dérouler principalement en présence. Quelques éclosions de Covid ont contraint la fermeture de certaines classes au cours de l'année. Dans cette situation, l'enseignement a été fait à distance. La situation est demeurée relativement sous contrôle, puisque les éclosions ne tendaient pas à s'étendre à d'autres bulles.
- O Sondage à l'attention des parents : le CÉ a envoyé un sondage à la fin de l'année scolaire 20219-2020 afin d'interroger les parents de l'école sur leurs préoccupations, de recenser les difficultés vécues pendant la période d'école à la maison et d'identifier ce qui a aidé les parents. Suite à ce sondage, la direction de l'école a mis des mesures en place afin de répondre au mieux aux préoccupations des parents (par exemple, le tutorat pour aider les élèves en difficulté)
- o La qualité de l'air dans notre école a été jugée dans les normes
- Consultation en lien avec l'identification des critères de sélection de la direction : le CSSDM demande aux CÉ de compléter un document visant à déterminer les critères permettant de sélectionner la direction de l'école. Le conseil d'établissement a adopté une résolution expliquant les raisons pour lesquelles il ne complétait pas le document.
- Sécurité aux abords de l'école : la brigadière sur la rue Davidson est partie et n'a pas été remplacée tout de suite. Des démarches ont été faites auprès du SPVM pour que la sécurité sur ce passage soit assurée et qu'un brigadier soit présent le plus rapidement.
- Programme de soutien alimentaire: cette année, le Ministère a opté pour une différente répartition de ce budget. Ceci fait en sorte que, désormais, seulement les écoles les plus défavorisées bénéficient de cette mesure, alors, qu'auparavant, un vaste éventail d'écoles recevait une part de cet argent. Le CSSDM a proposé une répartition plus équitable entre ses écoles afin de couvrir un plus large éventail d'écoles tout en s'assurant de répondre aux besoins des écoles en milieu défavorisé, proposition qui a été appuyée par les membres du CÉ.